

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2025

/

Délibération n° 2025D135

Le Conseil communautaire, convoqué le 18 novembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 24 novembre 2025 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présents : 37

AIZENAY : F. ROY, S. ADELEE, M. TRAINÉAU, R. URBANEK, C. BARANGER, Ph. CLAUTOUR
APREMONT : G. CHAMPION
BEAUFOU : D. HERMOUET, J-Ph. BODIN
BELLEVIGNY : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, S. PLISSONNEAU, Ph. BRIAUD
CHAPELLE PALLUAU (LA) : X. PROUTEAU
FALLERON : Y. HERBERT
GENETOUZE (LA) : G. PLISSONNEAU
GRAND'LANDES : P. MORINEAU
LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : D. PASQUIER, Ph. GREAUD, C. ROUX, Ch. GAS
MACHE : F. RAGER, C. NEAU
PALLUAU : M. BARRETEAU, G. BUTEAU
POIRE-SUR-VIE (LE) : S. ROIRAND, M. ROCHAIS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, Ph. SEGUIN, C. GUINAUDEAU
 N. KUNG, C. RENARD
SAINT-DENIS LA CHEVASSE : M. HERMOUET, C. FRAPPIER
SAINT-ETIENNE DU BOIS : G. AIRIAU, B. CAILLAUD

Absents excusés : 8 dont 7 pouvoirs

AIZENAY : I. GUERINEAU donne pouvoir à C. BARANGER, Ch. GUILLET donne pouvoir à Ph. CLAUTOUR, F. MORNET
APREMONT : S. BUFFETAUT donne pouvoir à F. ROY
CHAPELLE PALLUAU (LA) : V. JOLLY donne pouvoir à X. PROUTEAU
GENETOUZE (LA) : E. RICHARD donne pouvoir à G. PLISSONNEAU
POIRE-SUR-VIE (LE) : J-L. RONDEAU donne pouvoir à S. ROIRAND
SAINT-DENIS LA CHEVASSE : Ch. DURAND donne pouvoir à C. FRAPPIER

Absents : 4

BELLEVIGNY : M-D. VILMUS, F. FLEURY
FALLERON : G. TENAUD
SAINT-PAUL MONT PENIT : Ph. CROCHET



Objet : Approbation des modifications de la grille tarifaire du Château d'Apremont – Ajout d'un tarif.

Le Vice-Président propose au Conseil d'ajouter un tarif revendeur à la grille des tarifs du château d'Apremont, à la suite de demandes de prestataires qui souhaitent vendre en même temps que leur activité, la visite du château.

La création de ce tarif permettrait aux visiteurs du territoire, d'acheter une offre multi-activités auprès d'un prestataire, en bénéficiant d'un tarif avantageux. Pour le château, cela permettrait de toucher une nouvelle clientèle. L'ensemble des billets (enfant, adulte, réduit, pass famille, ...) pourrait être vendu par le revendeur, mais le geste commercial ne concernerait que le billet plein tarif adulte, individuel ou groupe.

Le pass Ambassadeur Vendée tourisme devient le Pass Vendéens Professionnel du Tourisme et Saisonnier. Il convient donc de mettre à jour l'appellation sur la grille des tarifs.

Les tableaux des tarifs proposés sont donc les suivants :

Visite château - Individuels	Journée classique	Journée avec animations / spectacles
Plein tarif Adulte	6 €	7,50 €
Tarif revendeur Adulte	5,50 €	6,50 €
Pass annuel Adulte nominatif		11 €
Pass annuel Adulte réduit nominatif		9 €
Pass annuel Adulte en situation de handicap		5 €
Pass annuel Enfant nominatif		7 €
Tarif réduit Adulte >> sur présentation d'un justificatif  Etudiant  Demandeur d'emploi et bénéficiaires du RSA	5 €	6 €

- Accompagnateur d'un détenteur de pass annuel (1 pour 1)		
Tarif personne en situation de handicap >> sur présentation d'un justificatif		
- Adulte	3 €	3 €
- Enfant	Entrée offerte	Entrée offerte
Plein tarif – Enfant de 5 à 17 ans	4 €	4 €
Tarif réduit - Enfant supplémentaire forfait famille	3 €	3 €
Forfait famille 2 adultes + 3 enfants de 5 à 17 ans	22 €	25 €
Entrées offertes :		
<ul style="list-style-type: none"> - Enfant de 0 à 4 ans - Enfant de 0 à 17 ans en situation de handicap - Enfant venu en visite scolaire sur présentation d'un justificatif - Pass Vendéens Professionnel du Tourisme et Saisonnier - Photographe et couple de mariés - Entrées distribuées pour divers lots (fêtes d'école, bourriches, lotos, compétitions sportives, ...) et aux partenaires diffusion - Enseignant en visite préparatoire à une prestation scolaire - Pour tous lors des Journées du Patrimoine 		

Visite château -Groupes (sur réservation uniquement)	Groupe de 15 personnes payantes et + <u>Prix par personne</u>		Groupe de moins de 15 personnes payantes <u>Prix forfaitaire</u>	
	Journée classique	Journée avec animations/spectacles	Journée classique	Journée avec animations/spectacles
Visite libre groupe enfants (3-17 ans) (avec temps d'accueil 30 min et mise à disposition de salle)	4 €	4.50 €	60 €	67.50 €
Visite animée groupe enfants (avec temps d'accueil, visite guidée ou animation et mise à disposition de salle)	4.50 €	Prestation indisponible sur la saison estivale	67.50 €	Prestation indisponible sur la saison estivale
- Accompagnateurs de groupes enfants - Enfants de 0 à 2 ans - Chauffeur de bus		Gratuit		
Visite libre groupe adultes – personnes en situation de handicap et accompagnateurs		3 € par personne		
Visite guidée groupe adultes	6 €	Prestation indisponible sur la saison estivale	90 €	Prestation indisponible sur la saison estivale
Tarif revendeur - Visite guidée groupe adulte	5,50 €	Prestation indisponible sur la saison estivale	82,50 €	Prestation indisponible sur la saison estivale

Par adoption des motifs exposés par le Vice-Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les modifications tarifaires ci-dessus.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....
Pour copie conforme au registre
Le vingt-cinq novembre deux-mille-vingt-cinq,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU